

Remboursement et evaluation des produits de santé : Lou revient avec une nouvelle vidéo explicative !

Vous aussi vous avez des difficultés à comprendre pourquoi un produit de santé n'est pas remboursé ? Et d'ailleurs, pourquoi ne sont-ils pas TOUS remboursés ? Existe-il différentes méthodes d'évaluation ? Soutenu par la Fédération Française des Diabétiques, le projet « Du laboratoire à la maison » permet d'avoir des réponses sur les mécanismes de développement, d'évaluation et de commercialisation des dispositifs médicaux et des médicaments. C'est avec Lou, personnage que vous avez déjà peut-être découvert lors de notre premier épisode consacré à la [recherche](#), que nous avons tenté de vous apporter quelques éclaircissements avec la réalisation d'une nouvelle vidéo [« Produits de santé : focus sur l'évaluation et le remboursement ! »](#)

Un épisode pour favoriser la compréhension des modalités de remboursement

Pour être évalué et remboursé, un produit de santé doit traverser plusieurs grandes étapes : les différentes options proposées à l'industriel, le dossier d'évaluation à mettre en place et les critères associés, les négociations... Pour enfin aboutir à l'annonce officielle de ce remboursement ! Cette [vidéo](#) fait aussi écho au travail mené par le [Diabete LAB](#) qui a proposé, il y a quelques mois déjà, une enquête en ligne sur les procédures concernant la recherche, le développement, l'accès et le remboursement des produits de santé, qu'il s'agisse des dispositifs médicaux et des médicaments, toutes pathologies confondues. Les résultats vous seront d'ailleurs présentés lors d'une webconférence organisée en 2023.

La genèse du projet « Du laboratoire à la maison »

Né de la volonté de réconcilier deux aspirations parfois contradictoires, ce projet, financé en partie par le fonds national pour la démocratie sanitaire (FNDS) rassemble des univers complémentaires : les patients qui portent le fardeau de la pathologie et ne visualisent pas très bien comment se passent les étapes de la recherche ainsi que les décisions liées à leur remboursement et à leurs conditions d'accès et les régulateurs, à savoir l'[Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé \(ANSM\)](#), [la Haute Autorité Santé \(HAS\)](#), [le Comité économique des Produits de Santé \(CEPS\)](#), ou encore [la Caisse Nationale d'Assurance Maladie \(CNAM\)](#), qui veillent à ce que toutes ces procédures soient les plus sécurisées possibles ainsi qu'à l'équilibre des dépenses du système de solidarité. Entre ces différents acteurs les associations de patients, comme la Fédération Française des Diabétiques, interviennent pour vulgariser les informations et plaider pour un meilleur accès aux innovations.

Avec une diffusion prévue mi-décembre, notre dernière vidéo intégrée au projet « Du laboratoire à la maison » pourra encore vous apporter de précieuses informations sur le secteur de la santé. Un futur rendez-vous à ne pas manquer !

Je regarde la vidéo [« Produits de santé : focus sur l'évaluation et le remboursement ! »](#)